



Le CNRS et l'INRIA signent un accord-cadre

Paris, le 15 avril 2011

Alain Fuchs, Président du CNRS, et Michel Cosnard, Président directeur général de l'Institut de Recherche en Informatique et en Automatique (INRIA,) ont signé le 15 avril 2011 un accord-cadre de coopération renforçant les collaborations entre les deux organismes. L'accord a été signé pour une durée de 4 ans.

L'omniprésence des sciences du numérique dans tous les secteurs d'activité (santé, transport, environnement etc.) désigne ces sciences comme essentielles pour l'avenir, tant d'un point de vue cognitif, qu'industriel ou sociétal. En 2009, la Stratégie Nationale de Recherche et d'Innovation (SNRI) a défini l'information, la communication et les nanotechnologies comme l'un de ses axes prioritaires. La signature de cet accord s'inscrit parfaitement dans cette démarche.

Une stratégie scientifique nationale dans le domaine du numérique

Cet accord illustre la vision partagée de la stratégie de recherche des deux organismes dans les sciences du numérique. Les deux organismes sont d'ailleurs, avec la CDFI, le CEA, la CPU et l'Institut Télécom, à l'origine de la création d'Allistène (Alliance des sciences et technologies du numérique). L'accord CNRS/INRIA vient enrichir ce dispositif et la coordination des organismes et propose des modalités de coopération avec les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, ainsi que les universités.

Les axes prioritaires de travail définis sont:

- La poursuite d'actions de recherche communes. De nombreuses équipes de l'INRIA et du CNRS collaborent déjà dans des équipes communes au sein des laboratoires,
- La communication et la vulgarisation scientifique,
- L'ouverture de toutes les plateformes expérimentales et technologiques à l'ensemble des équipes sous réserve de l'accord des partenaires éventuels,
- Une multiplication des actions à l'international, au travers d'un renforcement des relations avec les meilleures institutions internationale,
- L'augmentation de l'impact économique des recherches au travers des actions de transfert.

Une organisation à trois niveaux

Un comité de coordination est créé au niveau national afin d'initier les activités communes et de dresser le bilan des activités existantes.



Des comités de sites seront proposés aux universités et aux écoles afin de mettre en place une politique coordonnée dans le domaine des sciences du numérique sur les sites universitaires.

Enfin, afin de s'appuyer sur la spécificité des deux organismes organisés en Equipe Projet pour l'INRIA et en Unité de recherche pour le CNRS, une coordination laboratoire par laboratoire sera développée.

A propos de l'INRIA

Établissement public à caractère scientifique et technologique, sous tutelle des ministères chargés de la Recherche et de l'Industrie. Budget annuel (2011) : 231,1M€ dont 26% de ressources propres. Huit centres régionaux de recherche : Paris - Rocquencourt, Sophia Antipolis – Méditerranée, Grenoble – Rhône-Alpes, Nancy – Grand Est, Rennes – Bretagne Atlantique, Bordeaux – Sud Ouest, Lille – Nord Europe, Saclay – Île-de-France. L'INRIA accueille 4200 collaborateurs, dont 2500 personnels INRIA. Parmi eux, 3300 chercheurs travaillent dans plus de 170 équipes-projets dont la plupart sont communes avec d'autres organismes, des grandes écoles, des universités. 80 équipes associées dans le monde. Une centaine d'entreprises créées depuis 1984.

A propos du CNRS

Le Centre national de la recherche scientifique est un organisme public de recherche (Établissement public à caractère scientifique et technologique, placé sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche). Il produit du savoir et met ce savoir au service de la société.

Avec plus de 34 000 personnes (dont 25 630 statutaires - 11 450 chercheurs et 14 180 ingénieurs, techniciens et administratifs), un budget primitif pour 2011 de 3,204 milliards d'euros dont 677 millions d'euros de ressources propres, une implantation sur l'ensemble du territoire national, le CNRS exerce son activité dans tous les champs de la connaissance, en s'appuyant sur plus de 1200 unités de recherche et de service.

Des chercheurs éminents ont travaillé, à un moment ou à un autre de leur carrière, dans des laboratoires du CNRS. Avec 16 lauréats du prix Nobel et 11 de la Médaille Fields, le CNRS a une longue tradition d'excellence.